

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 21/01/2026 - B2026/000942 - 2007 B 00982 - 498 411 602 - 2G LOTISSEMENT

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024
 Formulaire obligatoire (article 302 septies
 A du code général des impôts)

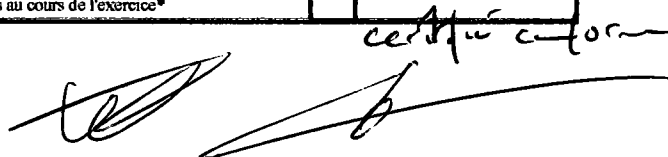
cerfa

N°15948*06

Désignation de l'entreprise		SNC 2G Lotissement		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		Vaugelas 38190 LAVAL			
SIRET		4 9 8 4 1 1 6 0 2 0 0 0 1 0			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent* 12	
				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF-IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres *	010		012	
		014		016	
	Immobilisations corporelles*	028		030	
	Immobilisations financières* (1)	040		042	
	Total I (5)	044		048	
ACTIF-CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	193 219	052	193 219
		060		062	
	Marchandises *	064		066	
	Avances et acomptes versés sur commandes	068		070	
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	072	24 276	074	24 276
		080		082	
	Valeurs mobilières de placement	084	132	086	132
	Disponibilités	092		094	
	Charges constatées d'avance*	096	217 627	098	217 627
	Total II	110	217 627	112	217 627
Total général (I + II)					
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		-1 425	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		-425	
Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		1 468	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169)	172			
	Comptes courants d'associés	173		216 584	
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176		218 052		
Total général (I + II + III)	180		217 627		
RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	23 104	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

certifié conforme



Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SNC 2G Lotissement

Néant *

A- RESULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

Table with columns for description, amounts, and sub-totals. Rows include: PRODUITS D'EXPLOITATION (210-232), CHARGES D'EXPLOITATION (234-264), 1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) (270-299), 2- BENEFICES OU PERTES (310-314), B- RESULTAT FISCAL (316-352), Rémunérations (316-330), Déductions (342-649), and Résultat fiscal avant et après imputation des déficits (352-372).

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Rémunérations

Déductions

Handwritten signature and date: 20/02/2024

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>SNC 2G Lotissement</u>				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *					
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492		494		496			
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR		(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧				
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

certifié conforme

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

4

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)	Désignation de l'entreprise : <u>SNC 2G Lotissement</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	---	----------------------------------

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
	Provisions pour risques et charges	620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres Immob. incorp	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques mat. et outillage	730		735
Inst. générales agencements amén. div.	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984
Déficits de l'exercice			860
Total des déficits restant à reporter			870

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 217
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC 2G Lotissement		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023	
		Durée en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CG)		026	
Période de référence		024	016
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

certifié conforme

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

SIREN

4 9 8 4 1 1 6 0 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SNC 2G Lotissement

ADRESSE (voie)

Vaugclas

CODE POSTAL

38190

VILLE

LAVAL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GHANEM Prénom(s) BERNARD
 Nom marital % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 50,00
 Naissance : Date 22/02/1977 N° Département 84 Commune AVIGNON Pays France
 Adresse : N° Voie STE COLOMBE
 Code Postal 84410 Commune BEDOIN Pays France

Titre (2) M Nom patronymique GIARDINA Prénom(s) WILFRIED
 Nom marital % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 50,00
 Naissance : Date 08/09/1976 N° Département 38 Commune ST MARTIN D HERES Pays France
 Adresse : N° 291 Voie CHEMIN DES COMBES
 Code Postal 38330 Commune SAINT-ISMIER Pays France

Copyright Groupe ISA (2024) ISACUMPIA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifié conforme

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

SIREN 4 9 8 4 1 1 6 0 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SNC 2G Lotissement

ADRESSE (voie) Vaugelas

CODE POSTAL 38190 VILLE LAVAL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

Copyright Groupe BA (G&A) BACUMPIA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

certifié conforme

Société en Nom Collectif 2 G LOTISSEMENT

Société
Au capital de 1000 Euros
Siège social : Vaugelas 38190 LAVAL

- PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU PREMIER JUIN DEUX MILLE VINGT QUATRE -

L'an deux mille vingt quatre, et le 1^{er} juin, à 10 Heures 30.

Les associés de la société 2G LOTISSEMENT Société en Nom Collectif se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance

SONT PRESENTES

La Société dénommée **ProCoRéa**, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 8.000,00 € ayant son siège social à LAVAL (Isère) Vaugelas identifiée sous le numéro SIREN 490 183 787 RCS GRENOBLE représenté par Monsieur Wilfried GIARDINA, gérant et associé unique de ladite société

Propriétaire de 50 parts numéros 1 à 50
ci 50

La Société dénommée **GESTBATIM**, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 2.000,00 € ayant son siège social à BEDOIN (Vaucluse) Rue Coste Froide identifiée sous le numéro SIREN 497 716 464 RCS CARPENTRAS représenté par Monsieur Bernard GHANEM , gérant et associé unique de ladite société

Propriétaire de 50 parts numéros 51 à 100
ci 50

Ensemble propriétaires de toutes les parts de la société.

Tous les associés étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour

Affectation du résultat déficitaire 2023 d'un montant de 1425 €.

Après un échange de vues, personne ne demandant plus la parole, il est mis aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des Associés

Décide l'affectation du résultat déficitaire 2023 de 1425 € de la façon suivante :

PROCOREA, Vaugelas, 38190 LAVAL : 50%, soit un déficit de 713 €


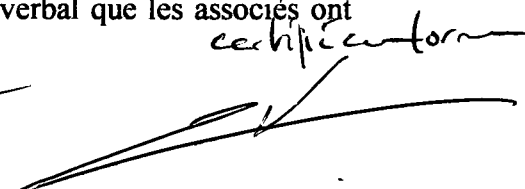
GESTBATIM, Rue Coste Froide, 84410 BEDOIN : 50%, soit un déficit de 713 €

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ACCEPTEE A L'UNANIMITE PAR LES ASSOCIES

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

DE TOUT CE QUI PRECEDE, il a été dressé le présent procès verbal que les associés ont signé après lecture.

Société en Nom Collectif

2 G LOTISSEMENT

Société au capital de 1000 Euros
Siège social : Vaugelas 38190 LAVAL

- **RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE** **- 31 DECEMBRE 2023 -**

La SARL PROCOREA au travers de son associé unique M. Wilfried GIARDINA, et la SARL GESTBATIM, au travers de son associé unique M. Bernard GHANEM, toutes deux seules associés et gérants de la société 2G LOTISSEMENT, ont, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

I ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaire nul.

La démarche de re-division de ce terrain afin de faciliter sa vente est lancée. Des discussions avec la Mairie de Bédoin et le service urbanisme de la communauté d'agglomération sont en cours sur la méthode de division du terrain.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 1425 euros.

Compte tenu de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

Autres achats et charges externes	1116 €
Impôts et taxes	309 €
Charges exceptionnelles	000 €

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre exploitation se solde par un résultat déficitaire de 1425 euros.

II EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

La société a terminé la commercialisation des lots individuels. Il ne reste plus en commercialisation que le dernier lot : le lot prévu pour un collectif ou une construction de 610 m² de SHON, qui avec la fin du règlement de lotissement a été remplacé par la réglementation du PLU, qui porte la SHON potentielle à 900 m². La SNC va diviser ce terrain en 4 lots pour les vendre plus facilement.

III ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

IV EVENEMENT IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

V ACTIVITES FILIALES

Néant

Société en Nom Collectif 2G LOTISSEMENT
au capital de 1000 Euros
siège social : Vaugelas, 38190 LAVAL
RCS Grenoble 498 411 602 000 10

certifié conforme

VI PRISES DE PARTICIPATION

Néant

VII DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

VIII PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que l'évaluation de leurs principaux indicateurs.

Résultat et affectation :

L'exercice clos le 31 décembre 2023 fait ressortir un résultat déficitaire de 1425 euros, affecté de la façon suivante :

PROCOREA, Vaugelas, 38190 LAVAL : 50 %, soit un déficit de 713 €

GESTBATIM, rue coste froide – 84410 BEDOIN : 50 % soit un déficit de 713 €

IX RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

X RENOUELEMENT DU MANDAT DU GERANT

Néant

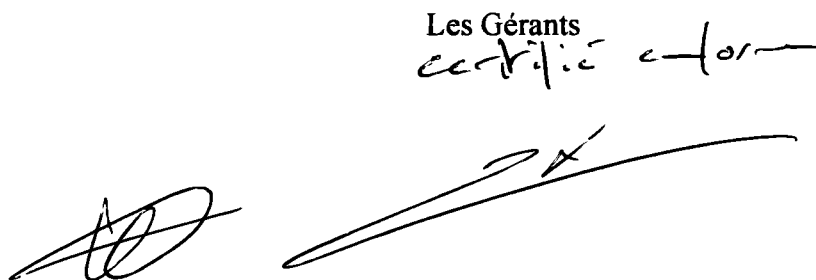
XI CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de Commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la société et l'associé unique, savoir :

Néant.

Fait à Laval, le 01^{er} juillet 2024.

Les Gérants



Désignation de l'entreprise		SNC 2G Lotissement		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		Vaugelas 38190 LAVAL				
SIRET		4 9 8 4 1 1 6 0 2 0 0 0 1 0				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent* 12		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 4		
ACTIF				Brut	Amortissements-Provisions	Net
				1	2	3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles*		028	030		
	Immobilisations financières* (1)		040	042		
	Total I (5)		044	048		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	193 219	052	193 219
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	24 866	074	24 866
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084		086	
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	218 084	098	218 084
	Total général (I + II)		110	218 084	112	218 084
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
Capital social ou individuel*		120			1 000	
Ecart de réévaluation		124				
Réserve légale		126				
Réserves réglementées *		130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants 131)		132				
Report à nouveau		134				
Résultat de l'exercice		136			-852	
Subventions d'investissement		137				
Provisions réglementées		140				
Total I		142			148	
Provisions pour risques et charges		154				
Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			1 516
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169)		172			
	Comptes courants d'associés		173			216 420
	Autres dettes		175			
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176			217 936	
Total général (I + II + III)		180			218 084	
RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	23 199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

certifié conforme

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SNC 2G Lotissement

Néant *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le																		
						3	1	1	2	2	0	2	4											
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209									210											
	Production vendue	} biens	} dont export et livraisons intracommunautaires	215									214											
				217									218											
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)												222										
	Production immobilisée*													224										
	Subventions d'exploitation reçues													226										
	Autres produits													230	331									
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)												232	331										
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)													234										
	Variation de stocks (marchandises)*													236										
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)													238										
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *													240										
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)												242	862									
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE * 243)												244	321									
	Rémunérations du personnel*													250										
	Charges sociales (cf. renvoi 380)													252										
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)												254										
	Dotations aux provisions													256										
Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259										262											
			260																					
Total des charges d'exploitation (II)												264	1 183											
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	-852											
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)								294												
Produits exceptionnels (IV)												290												
Charges exceptionnelles (VI)	} dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	} dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquième D)	347										300											
			348																					
Impôt sur les bénéfices* (VII)												306												
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)												310	-852											
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312					314	852										
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*												316											
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles												318											
	Provisions non déductibles*												322											
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)												324											
	Divers*, dont intérêts excédentaires des epies, etc d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248						330												
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249						251												
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999											
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997											
	Déductions	Entreprises nouvelles (44 sixies) 986												ZFU -TE (44 octies A) 987					342					
France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinzièmes A) 181												JEI (44 sixies A) 989												
ZRD (44 treizièmes) 127												ZRR (44 quinzièmes) 138												
Bassins d'emploi à redynamiser (44 douzièmes) 991												Investissements et souscriptions outre-mer 344												
ZFANG (44 quatorzièmes) 345												Zone de développement prioritaire (44 septièmes) 993												
BUD (44 seizièmes) 992																								
Créance due au titre du report en arrière du déficit												346												
Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies)												655												
Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies A)												643												
Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies B)												645												
Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies C)												647												
Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies D)												648												
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 décies E)												641												
Déductions exceptionnelles (Art. 39 décies F)												990												
Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies G)												649												
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352					354	852				
Déficit de l'exercice reporté en arrière *												356												
Déficits antérieurs reportables : *												dont imputés sur le résultat :												360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS												Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370					372	852				

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifié conforme

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SNC 2G Lotissement Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	595	
TOTAL					596	585	599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

Copyright Groupe IEA (GUE) ISACOMPTA




Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC 2G Lotissement

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

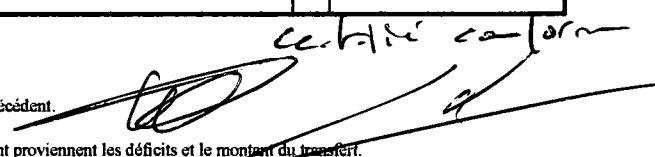
III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	166
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

certificat de l'exploitant


5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC 2G Lotissement		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024	
		Durée en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CG)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		016	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

certificat de forme

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

SIREN

4 9 8 4 1 1 6 0 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SNC 2G Lotissement

ADRESSE (voie)

Vaugelas

CODE POSTAL

38190

VILLE

LAVAL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905		TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille GHANEM Prénom(s) BERNARD

Nom d'usage % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 50,00

Naissance : Date 22/02/1977 N° Département 84 Commune AVIGNON Pays France

Adresse : N° Voie STE COLOMBE

Code postal 84410 Commune BEDOIN Pays France

Titre (2) M Nom de famille GIARDINA Prénom(s) WILFRIED

Nom d'usage % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 50,00

Naissance : Date 08/09/1976 N° Département 38 Commune ST MARTIN D HERES Pays France

Adresse : N° 291 Voie CHEMIN DES COMBES

Code postal 38330 Commune SAINT-ISMIER Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SID Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

certifié conforme

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

SIREN 498411602

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SNC 2G Lotissement

ADRESSE (voie) Vaugelas

CODE POSTAL 38190 VILLE LAVAL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

Copyright Groupe IMA (EUS) INACUMPIA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

certifié conforme

Société en Nom Collectif 2 G LOTISSEMENT

Société
Au capital de 1000 Euros
Siège social : Vaugelas 38190 LAVAL

- PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU PREMIER JUIN DEUX MILLE VINGT CINQ -

L'an deux mille vingt cinq, et le 1^{er} juin, à 10 Heures 30.

Les associés de la société 2G LOTISSEMENT Société en Nom Collectif se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance

SONT PRESENTES

La Société dénommée **ProCoRéa**, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 8.000,00 € ayant son siège social à LAVAL (Isère) Vaugelas identifiée sous le numéro SIREN 490 183 787 RCS GRENOBLE représenté par Monsieur Wilfried GIARDINA, gérant et associé unique de ladite société

Propriétaire de 50 parts numéros 1 à 50
ci 50

La Société dénommée **GESTBATIM**, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 2.000,00 € ayant son siège social à BEDOIN (Vaucluse) Rue Coste Froide identifiée sous le numéro SIREN 497 716 464 RCS CARPENTRAS représenté par Monsieur Bernard GHANEM, gérant et associé unique de ladite société

Propriétaire de 50 parts numéros 51 à 100
ci 50

Ensemble propriétaires de toutes les parts de la société.

Tous les associés étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour

Affectation du résultat déficitaire 2024 d'un montant de 852€.

Après un échange de vues, personne ne demandant plus la parole, il est mis aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des Associés

Décide l'affectation du résultat déficitaire 2024 de 852 € de la façon suivante :

PROCOREA, Vaugelas, 38190 LAVAL : 50%, soit un déficit de 426 €

GESTBATIM, Rue Coste Froide, 84410 BEDOIN : 50%, soit un déficit de 426 €

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ACCEPTEE A L'UNANIMITE PAR LES ASSOCIES

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

DE TOUT CE QUI PRECEDE, il a été dressé le présent procès verbal que les associés ont signé après lecture.



certifié conforme

Société en Nom Collectif

2 G LOTISSEMENT

Société au capital de 1000 Euros
Siège social : Vaugelas 38190 LAVAL

- **RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE** **- 31 DECEMBRE 2024 -**

La SARL PROCOREA au travers de son associé unique M. Wilfried GIARDINA, et la SARL GESTBATIM, au travers de son associé unique M. Bernard GHANEM, toutes deux seules associés et gérants de la société 2G LOTISSEMENT, ont, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

I ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaire nul, La démarche de re-division de ce terrain afin de faciliter sa vente est en cours avec un accord sur une méthode de simple division et non un permis de lotir. Le géomètre C2A est chargé du dossier. L'agence immobilière est mobilisée pour pré - vendre les lots. Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 1183 euros.

Compte tenu de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

Autres achats et charges externes	862 €
Impôts et taxes	321 €
Charges exceptionnelles	000 €

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre exploitation se solde par un résultat déficitaire de 852 euros.

II EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

La SNC divise ce terrain en 4 lots pour les vendre plus facilement.

III ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

IV EVENEMENT IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

V ACTIVITES FILIALES

Néant

VI PRISES DE PARTICIPATION

Néant

Société en Nom Collectif 2G LOTISSEMENT
au capital de 1000 Euros
siège social : Vaugelas, 38190 LAVAL
RCS Grenoble 498 411 602 000 10

certifié conforme

VII DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

VIII PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que l'évaluation de leurs principaux indicateurs.

Résultat et affectation :

L'exercice clos le 31 décembre 2024 fait ressortir un résultat déficitaire de 852 euros, affecté de la façon suivante :

PROCOREA, Vaugelas, 38190 LAVAL : 50 %, soit un déficit de 426 €

GESTBATIM, rue coste froide – 84410 BEDOIN : 50 % soit un déficit de 426 €

IX RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

X RENOUELEMENT DU MANDAT DU GERANT

Néant

XI CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de Commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la société et l'associé unique, savoir :

Néant.

Fait à Laval, le 01^{er} juillet 2025.

Les Gérants



certific color